

# POUR AFFICHER

Le mardi 24 mars 2015, à 9 h 30, les membres du comité syndical se seront réunis sur première convocation, au siège du SMC et ont pris les dispositions suivantes :

## Compétence générale

### Adoption du PV du comité du 16 décembre 2014

### Compte rendu des délégations d'attribution au président et au bureau

### Personnel : Fermeture de postes,

### Convention de servitude pour un abribus

### Vente d'un terrain

*Le comité décide de céder le terrain situé à La Crèche selon l'estimation des domaines.*

### Demande de subvention étude accessibilité des bâtiments

*Une demande de subvention pour les travaux sera adressée au FIPHFP*

### Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour le Gymnase de la crèche

*Le comité a attribué le marché à la société ATC pour un montant de 7 980€HT.*

### Convention avec le Conseil Général pour la participation aux frais de fonctionnement du Gymnase

*Le comité autorise le Président à signer la convention.*

### Adhésion au groupement de commandes du SIEDS pour l'achat d'électricité

*Le comité décide d'adhérer au groupement de commandes.*

### Contrat d'Assurance des Risques Statutaires : Participation à la consultation du Centre de gestion

*Le comité autorise le Président à engager la démarche.*

### Convention médecine professionnelle préventive avec le centre de gestion

*Le comité autorise le Président à signer la convention.*

## Compétence déchets

### Modalités de transfert de la compétence OM à la CC du Mellois :

### Modifications des plages d'ouverture des déchetteries

*Le comité valide la nouvelle organisation des déchetteries.*

### Avenant à la convention ECO FOLIO

*Le comité autorise le Président à signer l'avenant.*

### Convention reprise des déchets électriques avec OCAD3E

*Le comité autorise le Président à signer la convention.*

### Avenant contrat ECO EMBALLAGES

*Le comité autorise le Président à signer l'avenant.*

### Questions diverses